



Jeudi 11 mai 2023

**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE**

Semaine de l'amour : la Commune d'Anderlecht renouvelle son évènement original pour la Saint-Valentin

Avis aux amoureux et amoureuses ! À la suite du succès rencontré lors de la dernière édition de la Semaine de l'Amour, la Commune d'Anderlecht a décidé de renouveler l'expérience. À l'initiative de Fabienne Miroir, Échevine de l'État civil, avec le soutien de Fabrice Cumps, Bourgmestre d'Anderlecht et du Collège échevinal, la prochaine Semaine de l'Amour se déroulera du 12 au 17 février 2024. La salle du Conseil se transformera à nouveau en un lieu magique et romantique pour les couples qui souhaitent célébrer leur amour d'une manière originale et inoubliable. Les inscriptions sont ouvertes !

L'amour est dans l'air à Anderlecht ! Pour la troisième année consécutive, la Commune d'Anderlecht offre la possibilité de transformer un mariage civil en un évènement original et inoubliable, lors de la semaine de la Saint-Valentin. L'évènement a rencontré un franc succès en 2022 et 2023, grâce à de nombreux couples ayant choisi de sceller leur union dans une salle du Conseil à l'atmosphère feutrée et intimiste. Les marié-e-s peuvent partager ainsi un moment magique et personnalisé, dans un cadre romantique.

Les réservations pour vivre un mariage pas comme les autres sont ouvertes dès maintenant, via la cellule Mariages : mariage@anderlecht.brussels - 02 800 07 98.

« Le mariage est un moment de bonheur et d'émotion pour les couples, et nous sommes fiers de leur offrir une expérience exceptionnelle à Anderlecht », déclare Fabrice Cumps, Bourgmestre d'Anderlecht. « Nous voulons que chaque couple se sente spécial et que sa journée de mariage soit inoubliable. C'est pourquoi nous avons ajouté une touche de magie avec des décors floraux somptueux, une musique enchanteresse et une ambiance romantique pour cette occasion unique » précise Fabienne Miroir, Échevine de l'État civil.

